



Financé par
l'Union européenne



DigiSkiPasS – Passeport de compétences numériques pour les seniors

2023-1-BE01-KA210-ADU-000153530

www.digiskipass.com





Financé par
l'Union européenne

MY PENSION





Financé par
l'Union européenne

MY PENSION

INTRODUCTION

The logo for 'my pension.be' features the word 'my' in white lowercase letters inside a red rounded square, followed by 'pension.be' in red lowercase letters.

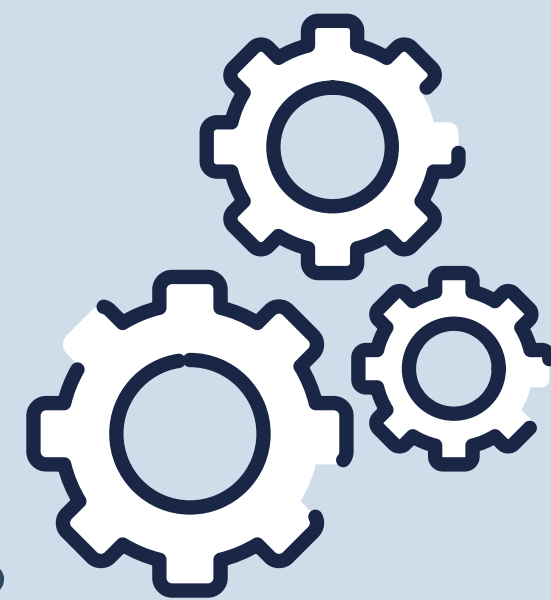
QU'EST-CE QUE MY PENSION?

My Pension est un **portail en ligne dédié aux pensions**, offrant des informations complètes sur vos pensions légales et complémentaires. Il sert de hub centralisé où les utilisateurs peuvent accéder et gérer leurs informations de pension de manière pratique. De la surveillance des contributions de pension à l'estimation des prestations futures, My Pension offre des aperçus complets sur votre planification de la retraite. Cet outil sécurisé garantit que vos détails de pension sont facilement accessibles et protégés.





Financé par
l'Union européenne



COMMENT FONCTIONNE MY PENSION?

My Pension functions as an integrated platform within MyMinfin, offering a clear overview of your pension journey. It consolidates information on contributions, forecasts retirement benefits, and keeps you updated on any changes. The platform operates securely, protecting your personal data while providing essential tools for informed decision-making regarding your pension.





COMMENT POUVEZ-VOUS UTILISER MY PENSION?

Pour utiliser My Pension, vous pouvez commencer par créer un compte sur le site ou l'application MyMinfin. Une fois connecté, vous accédez à un tableau de bord personnalisé où vous pouvez consulter vos dossiers de pension, mettre à jour vos informations personnelles et simuler des scénarios de retraite. De plus, vous pouvez communiquer directement avec les autorités de pension et soumettre des documents en ligne, simplifiant ainsi les processus administratifs liés à votre pension.

En conclusion, My Pension offre une plateforme conviviale pour gérer et comprendre de manière complète vos prestations de pension. En utilisant cet outil, les individus peuvent prendre des mesures proactives pour assurer leur sécurité financière tout au long de leurs années de retraite.

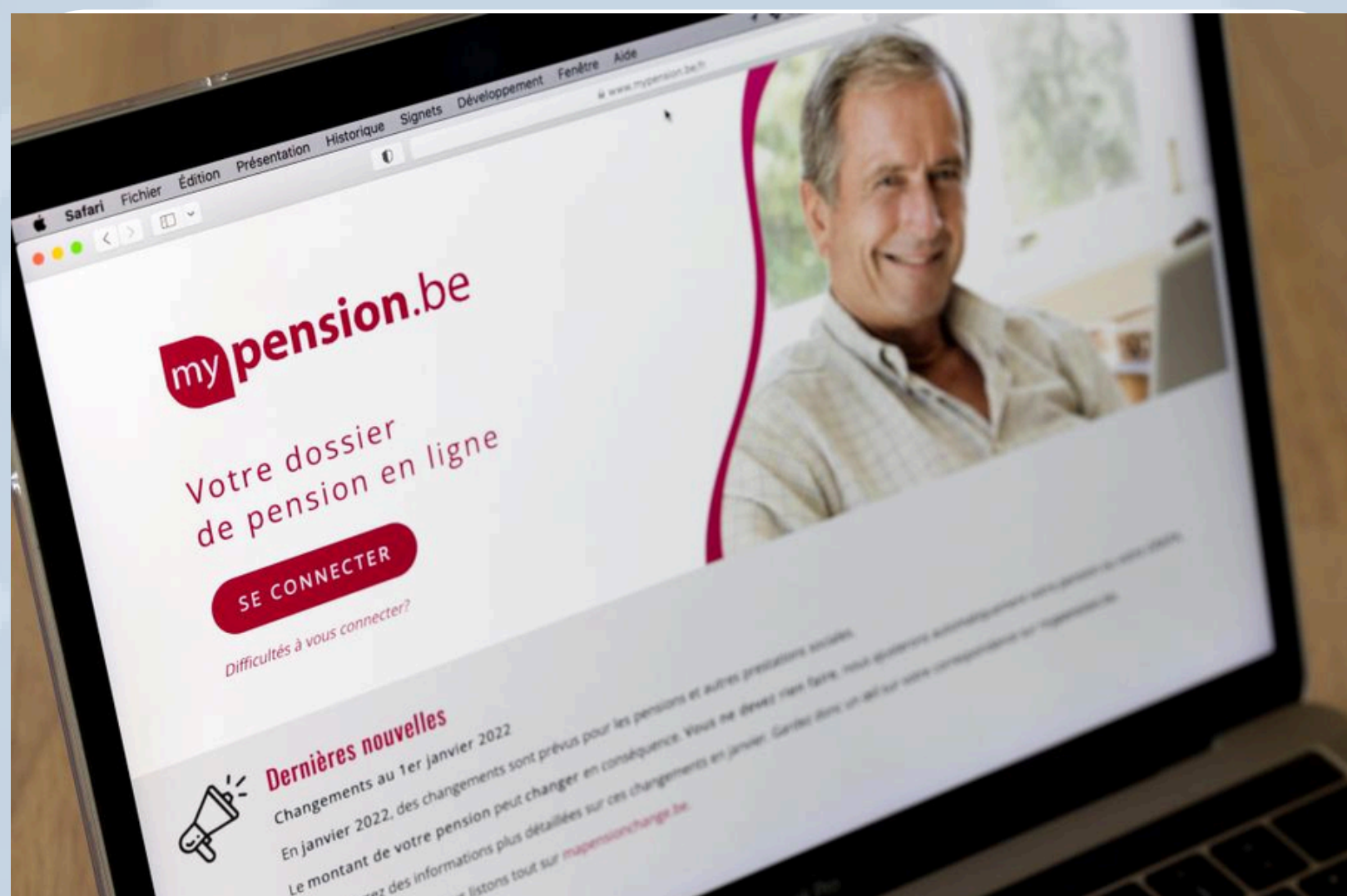




Financé par
l'Union européenne

MY PENSION

DOSSIER DE PENSION ENLIGNE



LES AVANTAGES DE L'UTILISATION MY PENSION

Saviez-vous que sur mypension.be, vous pouvez non seulement consulter votre pension légale, mais aussi vérifier le montant de votre pension complémentaire ? Que vous travailliez en tant que salarié avec une pension complémentaire fournie par votre employeur ou en tant qu'indépendant en constituant votre propre pension, vous pouvez facilement suivre vos contributions de pension complémentaire sur la plateforme.





Financé par
l'Union européenne

Suivi de votre parcours de pension

Votre dossier de pension évolue avec vous tout au long de votre carrière, depuis vos premiers pas sur le marché du travail jusqu'à votre retraite. Que vous soyez au début de votre carrière ou que vous approchiez de l'âge de la retraite, mypension.be offre une vue d'ensemble complète de vos droits à pension et de vos contributions.



Ce que vous pouvez faire avec My Pension

[Mypension.be](https://mypension.be) est le portail en ligne pour tous vos besoins en matière de pension:

- Calculez votre date d'éligibilité à la pension pour planifier votre retraite.
- Consultez les détails de votre pension complémentaire pour comprendre vos prestations de pension totales.
- Demandez votre pension directement via la plateforme pour plus de commodité.
- Suivez les paiements et restez informé de toute mise à jour ou changement concernant votre statut de pension.





Accès sécurisé à vos informations de pension

Pour accéder à vos informations personnalisées de pension en toute sécurité:

- Connectez-vous à mypension.be en utilisant votre eID (carte d'identité électronique).
- Assurez-vous d'avoir votre code PIN et un lecteur de carte prêt pour l'authentification.
- Suivez les étapes simples sur le site web pour accéder et gérer en toute sécurité vos informations de pension.



Votre pension légale

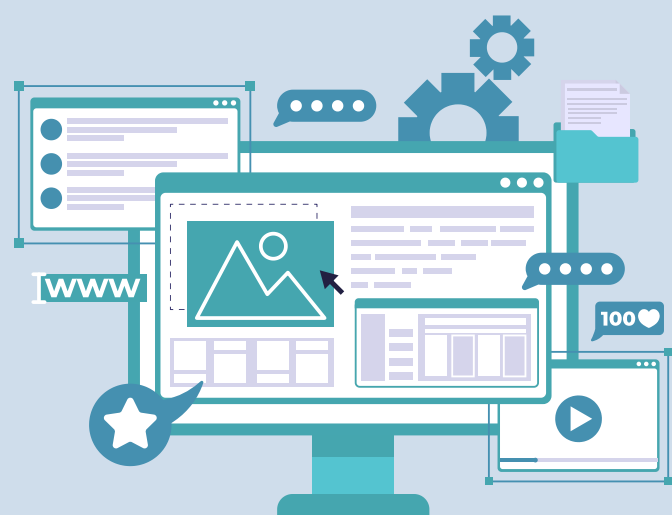
Que vous soyez ou ayez été salarié, indépendant ou fonctionnaire, dans la section "ma pension légale" vous pouvez :

- Consulter votre carrière de pension (les périodes comptant pour votre pension) et identifier d'éventuelles erreurs.





Financé par
l'Union européenne



- Vérifier quelle est votre date de retraite la plus proche possible. Si vous avez une carrière mixte, vous recevrez la date commune la plus proche possible pour tous les systèmes de pension combinés. Vous pouvez également consulter votre date la plus proche possible dans un système et explorer comment cela affecte les autres systèmes,
- Demander votre pension en ligne et suivre cette demande,
- Gérer vos coordonnées et recevoir votre courrier numériquement, et
- En tant que retraité salarié ou indépendant, consulter les montants déjà reçus et voir quand le prochain paiement sera effectué. Vous pouvez également communiquer ou modifier votre compte bancaire

Votre pension légale



Une pension complémentaire s'ajoute à la pension légale et peut être constituée pendant que vous travaillez. Dans la section « ma pension complémentaire » sur mypension.be, vous obtenez une idée générale de cette pension.

Vous pouvez ici :

- vérifier si vous constituez ou avez constitué une pension complémentaire.





- Voir combien de réserve de pension a déjà été épargnée jusqu'à présent. Si vous avez déjà constitué plusieurs droits au cours de votre carrière, vous recevrez maintenant un total de tous les régimes de pension ensemble, par exemple également de vos droits dormants chez un ancien employeur,
- Trouver un aperçu compréhensible et standardisé de vos droits en un seul endroit. Pour chaque régime de pension, vous voyez la réserve de pension, une estimation du montant attendu à la retraite et - si cela est prévu - la couverture en cas de décès, et
- Retrouver les droits de pension complémentaire "oubliés" et vérifier quel assureur ou fonds de pension les gère encore.

Sur mypension.be, vous ne trouverez aucune information sur les économies-pension (troisième pilier) que vous pouvez effectuer de votre propre initiative.





Financé par
l'Union européenne

MY PENSION

ACTIVATION PROCEDURE

COMMENT POUVEZ-VOUS UTILISER MA PENSION?

Pour créer un compte, vous avez plusieurs options via CSAM :

- via **ITSME** ;
- via **eID** ;
- via un code de sécurité par **e-mail** ;
- via un code de sécurité via une **application mobile** ;
- via un moyen **d'identification électronique** reconnu au niveau européen.

CSAM S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier. [Besoin d'aide?](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique

- IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID
- IDENTIFICATION via itsme [Créez votre compte itsme](#)

Clé(s) numérique(s) avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe

- IDENTIFICATION avec un code de sécurité envoyé par e-mail
- IDENTIFICATION avec un code de sécurité via SMS
- IDENTIFICATION avec un code de sécurité via une application mobile

Clé(s) numérique(s) avec nom d'utilisateur+ mot de passe

- IDENTIFICATION avec vos nom d'utilisateur et mot de passe





1. Via eID



Vous avez besoin d'un lecteur de carte eID capable de lire les cartes d'identité électronique. Installez toujours le logiciel eID sur votre ordinateur, que vous pouvez télécharger depuis <https://eid.belgium.be>.

Nous recommandons de cocher l'option "Toujours valider les certificats de confiance" dans l'eID Viewer. **Voici comment procéder:**

1. Ouvrez l'eID Viewer.
2. Cliquez sur l'onglet "Certificats".
3. Cochez l'option "Toujours valider les certificats de confiance" si elle n'est pas déjà cochée.
4. Cliquez sur "Valider maintenant".

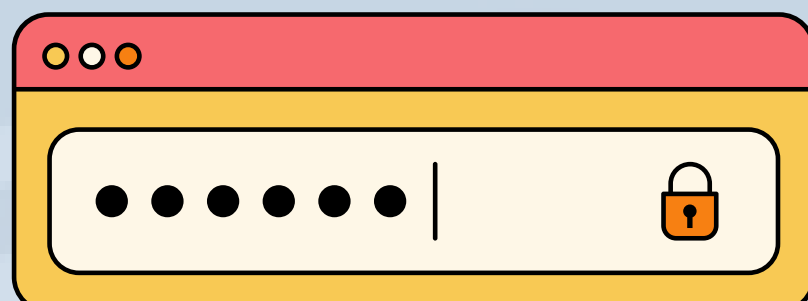
Assurez-vous d'utiliser les dernières versions de tous les logiciels installés, y compris les systèmes d'exploitation et les navigateurs web. Utiliser un navigateur web différent peut parfois résoudre certains problèmes.





Puis-je me connecter depuis l'étranger avec une eID ?

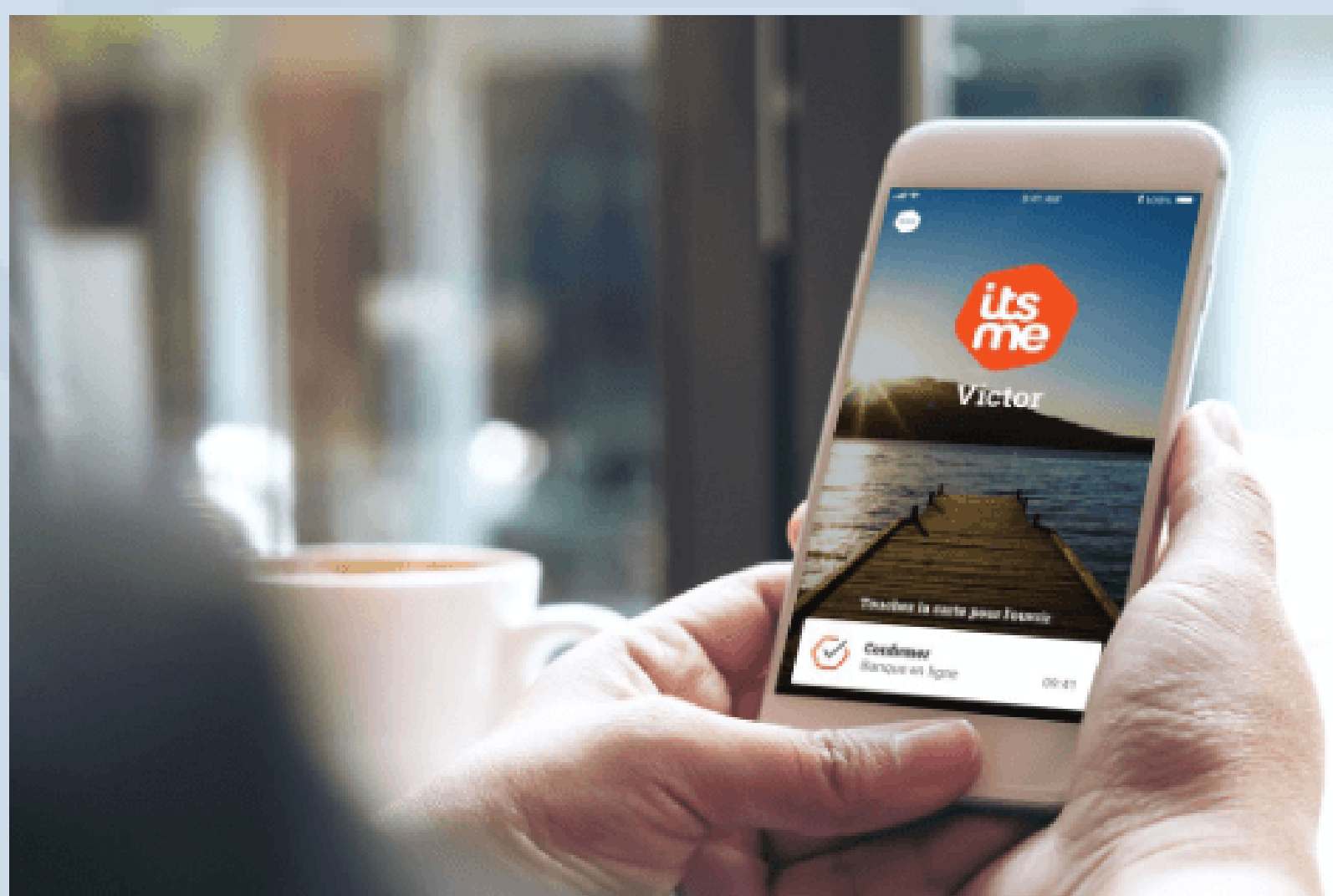
Si vous avez une eID belge valide et des certificats activés (PIN/PUK), vous pouvez utiliser votre eID pour vous connecter depuis l'étranger.



Vous devez également prendre en compte les informations mentionnées sous "À quoi dois-je faire attention lorsque je me connecte via eID ?"

Si vous résidez officiellement à l'étranger, vous pouvez demander une eID belge via le formulaire sur le site web des Affaires étrangères. Dès réception, l'eID doit être activée dans un poste consulaire belge ou une administration communale.

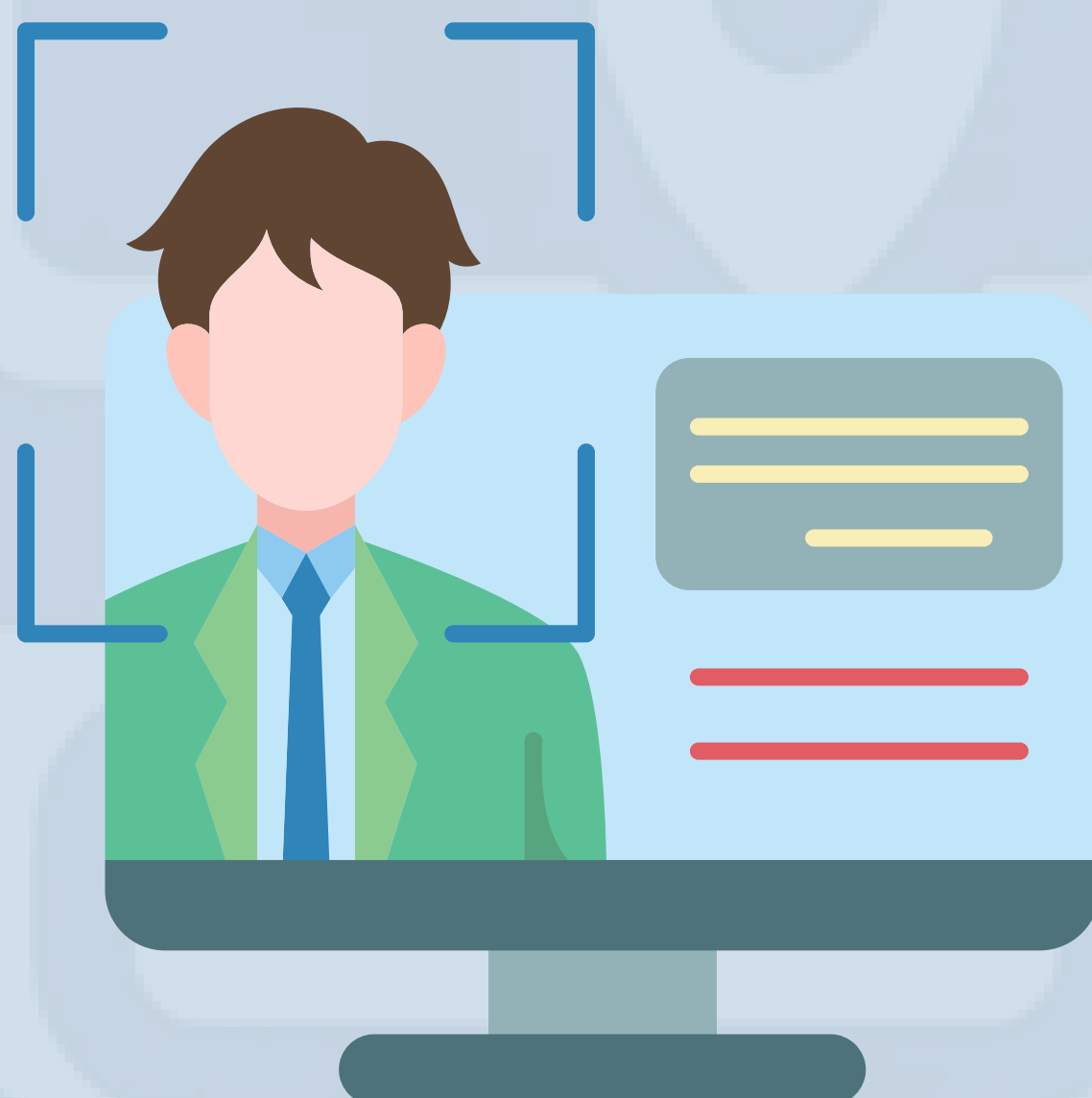
2. Via itsme





Itsme est une application mobile pour iOS (iPhone et iPad) et Android qui remplace votre eID comme moyen d'identification. Vous pouvez la télécharger gratuitement depuis l'App Store ou Google Play.

- Tout d'abord, vous devez créer un compte itsme dans l'application. Cela est possible via votre eID (utilisée naturellement en combinaison avec un lecteur de carte sur votre ordinateur) ou via les banques partenaires d'itsme : Belfius, PNB Paribas Fortis, ING et KBC.
- L'enregistrement lie votre identité au compte itsme. Lors de l'enregistrement, il vous sera également demandé de saisir votre numéro de GSM et de définir un code de sécurité à 5 chiffres (ou, si votre appareil le permet, vous pouvez utiliser la reconnaissance d'empreintes digitales ou TouchID). Cela lie le code de sécurité que vous avez choisi à votre carte SIM et à votre appareil mobile.





- La combinaison de la carte SIM, de l'appareil mobile et du code de sécurité est cruciale ici. Sans carte SIM, l'application ne peut pas être utilisée sur un appareil mobile. Sans code de sécurité, l'authentification de l'identité n'est pas possible lors d'une procédure de connexion.
- Pour vous connecter à mypension.be, il vous suffit d'ouvrir l'application [itsme](https://itsme.be) et de saisir votre code de sécurité (ou empreinte digitale), et vous serez immédiatement connecté.

Pour plus d'informations, visitez le site web <https://www.itsme.be> ou consultez d'autres guides ici.





3. Via Code de Sécurité par Email

1. Lorsque vous choisissez de vous connecter via email, Ma Pension enverra un code de sécurité à l'adresse email associée à votre compte.
2. Consultez votre boîte de réception email pour trouver le code de sécurité et saisissez-le sur le site web de MyMinfin lorsque vous y serez invité pendant le processus de connexion.
3. Assurez-vous que l'adresse email liée à votre compte Ma Pension est à jour et accessible pour recevoir le code de sécurité.

Verification Code

Log in

4. Via Security Code via Mobile App

If you prefer using a mobile app for authentication, you can log in via a security code generated within the MyMinfin or itsme mobile app.





4. Via Security Code via Mobile App

If you prefer using a mobile app for authentication, you can log in via a security code generated within the MyMinfin or itsme mobile app.

- Téléchargez l'application MyMinfin ou itsme depuis l'App Store (iOS) ou Google Play Store (Android).
- Ouvrez l'application et suivez les instructions pour générer un code de sécurité afin de vous connecter à Ma Pension.
- Saisissez le code de sécurité affiché dans l'application lorsque vous y êtes invité pendant le processus de connexion sur le site web de MyMinfin.
- Assurez-vous d'avoir installé et activé l'application mobile appropriée pour générer et utiliser le code de sécurité lors de votre connexion.





Financé par
l'Union européenne

VIEWING DOCUMENTS ON MY EBOX

1. **Page personnelle:** Une fois connecté, ouvrez la fenêtre avec votre dossier personnel.



2. **Vérifiez votre carrière :** Cliquez sur le bouton « Ma carrière de pension ». Vous obtiendrez un aperçu de votre carrière, particulièrement utile lorsqu'elle inclut plusieurs statuts (par exemple, indépendant et salarié).





Financé par
l'Union européenne



3. Consultation de vos réserves de pension:
Pour voir un aperçu de vos réserves de pension, cliquez sur le bouton "Ma pension complémentaire" dans le coin supérieur droit.

Vous verrez cet écran:





Financé par
l'Union européenne

La situation affichée est toujours celle de l'année précédente. Les informations de l'année en cours ne sont disponibles que l'année suivante. Pour obtenir plus de détails, cliquez sur le bouton "Mon dossier complet" à droite. Un document PDF contenant toutes vos données sera automatiquement créé.

